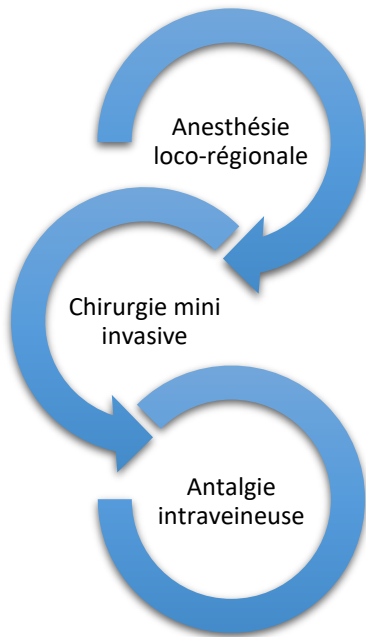




NEWSLETTER N° 02

Le diffuseur antalgique dans la chirurgie ambulatoire de l'hallux valgus

Pour une chirurgie de l'hallux valgus indolore ou quasi-indolore, le chirurgien du pied doit s'appuyer sur trois piliers :



- **la chirurgie mini invasive** : en réduisant les incisions, on diminue l'agressivité de l'acte chirurgical.
- **l'anesthésie loco régionale** : permet la réalisation d'un bloc analgésique post-opératoire (pendant environ 12 heures)
- **une antalgie intraveineuse** : pendant les 3 premiers jours post-opératoires, permet une diffusion lente et progressive des produits antalgiques empêchant toute installation de la douleur. (Pas de morphiniques utilisés pour éviter toute intolérance)

Jusqu'à tout récemment, cette antalgie intraveineuse impliquait une hospitalisation pour permettre l'utilisation d'une seringue électrique. Grâce au **diffuseur antalgique**, cette antalgie peut être réalisée en ambulatoire pour un plus grand confort du patient qui préfère :

- Dormir et manger chez lui
- Eviter les nuisances sonores d'un établissement de soins
- Etre entouré des siens

Sans perdre en antalgie

Le **diffuseur antalgique** est un matériel jetable constitué d'un flacon et d'une tubulure laissant diffuser l'antalgique.

Grâce à un réseau d'infirmières libérales formées à l'utilisation de ce matériel, le diffuseur est rechargé une fois par jour, le niveau d'analgésie est vérifié (graduation EVA).

Le **diffuseur antalgique** constitue ainsi une avancée technique non négligeable dans l'intérêt du patient.

